

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3325**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industrie agro-alimentaire, alimentation spécialité sécurité et prévention du risque alimentaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Joseph Fourier Grenoble I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Grenoble I, Président de l'université de Grenoble I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels assumant des fonctions dans le secteur de la sécurité et la prévention du risque alimentaire développent les démarches d'assurance qualité (traçabilité, veille sanitaire). Ils définissent et mettent en place les techniques et les outils d'analyses nécessaires à l'évaluation des risques microbiologiques, parasitologiques, génétiques, chimiques (métaux toxiques, pesticides, colorants...) tout au long de la chaîne de la fabrication. Ils élaborent les dossiers de certification et d'accréditation. Ils situent les problèmes dans leur cadre juridique, européen et national. Ils évaluent les conséquences du risque alimentaire sur la santé de l'homme.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activité sont : Entreprises agroalimentaires (services d'assurance qualité, sécurité, dialogue avec le consommateur),

Cabinets de consultants (dossiers de certification)

Cabinets d'expertises (contrôle de la traçabilité, HACCP, ...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes : Risque alimentaire et conséquences sur la santé

Assurance qualité : traçabilité ; fonctionnement du service clientèle ; analyse biologique et microbiologique

Communication : législation ; anglais ; informatique ; techniques de communications orales

Certification, habilitation : certification ; accréditation ; visites entreprises, tables rondes

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ujf-grenoble.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :